

# **ASSEMBLEE GENERALE**

## **MISSION LOCALE DU MEDOC**

### **14 DECEMBRE 2021 – 11h00**

#### **ESPACE FRANCOIS MITTERRAND - LESPARRE MEDOC**

La séance est ouverte à 11h00.

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur les actions du 2<sup>nd</sup> semestre 2021
- Projets 2022
- Budget prévisionnel 2022
- Appel à candidatures membres du Bureau
- Questions diverses

Le Président, Jean Jacques CORSAN, remercie l'assemblée de la présence de chacun et a le plaisir d'accueillir Monsieur Lionel LAGARDE, Sous-Préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, Monsieur Benoit SIMIAN, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Gironde ainsi que Madame Carine MORA, représentante de la Chambre des Métiers de la Gironde, Madame Brigitte DUBOURG, représentante de Pôle Emploi et Madame Ariane GORGUES, Directrice du CIO de Pauillac.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il s'agit de l'avant dernière AG à laquelle il participera. Il laissera la place très prochainement après 21 ans de présence. Il encourage les élus présents à intégrer le Bureau. Le Président rappelle que les administrateurs de la Mission Locale sont bénévoles et souhaite conserver ce principe.

Madame Sylvie PETITJEAN, déléguée de la commune d'Hourtin, se positionne.

Monsieur Jean Jacques CORSAN donne la parole à Francine VALLAEYS afin de présenter les temps forts du second semestre 2021 et les projets à venir en 2022.

#### **Temps forts 2<sup>ème</sup> semestre 2021**

- Inauguration des simulateurs d'apprentissage de conduite financés dans le cadre d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) de l'Etat. Ces simulateurs permettent à des jeunes qui n'ont pas confiance en eux de se projeter au volant d'une voiture, de minimiser le nombre d'heures de conduite avec une auto-école et donc le coût.
- *ADVP Activation du Développement Vocationnel et Personnel* : nouvelle prestation mise en place à la Mission locale qui permet aux jeunes de définir un projet professionnel en 1 semaine.
- La marche rose au profit des associations de lutte contre le cancer du sein a permis aux jeunes présents de s'initier à la solidarité et la citoyenneté.
- SURF ET AIKIDO : une journée pour reprendre confiance en soi quand on est en situation de handicap.
- Découvertes des métiers (rencontre de professionnels, d'organismes de formation et visite d'entreprise dans une journée) du composite, de la forêt et l'environnement, des métiers d'aide à la personne (EHPAD).
- Projet POLA : parcours itinérant et collectif de découvertes artistiques et culturelles sur le Médoc et Bordeaux

- Plan de relance 1 jeune une solution : un pari réussi
  - o 239 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes (pour un objectif de 224).
  - o L'Obligation de Formation, en partenariat avec le CIO, a permis d'intégrer les jeunes du territoire non scolarisés entre 16 et 18 ans dans un accompagnement, en alternance, en emploi ou en formation.
- Développement de l'ERIP : un atelier sur la connaissance du territoire Médoc du point de vue économique (entreprises, recrutements...). Site en cours de construction.
- Des journées de formation en interne pour l'ensemble du personnel (financement des formations des jeunes, gestion de portefeuille, inclusion numérique, offre de formation du territoire, sensibilisation au résultat d'activité et ratios de performance).
- Des nouveaux partenariats : Alter & go, Rotary club, UDAF, Association relais et l'espace de vie sociale « la cabane aux partages » à Castelnau de Médoc.

### **Projets 2022**

- Point Relais Santé : maintenir notre présence sur le territoire Médoc avec les 3 lieux de réception du PRS et développer le soutien psychologique
- Action double regard jeunes et entreprises : accessible aux jeunes de 16 à 18 ans, leur permet de rencontrer des acteurs du monde du travail, de se confronter aux attentes des employeurs et d'échanger avec ces derniers sur des sujets variés.
- Développer le parrainage :
  - o Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes sur notre territoire,
  - o Favoriser l'accompagnement par un professionnel, une personne de terrain
- Contrat d'Engagement Jeune : nouveau challenge de l'Etat ; véritable **parcours d'insertion professionnelle** destiné aux **jeunes de moins de 26 ans sans formation ni emploi** depuis plusieurs mois. Durant le CEJ, une allocation pouvant atteindre 500 euros par mois pourra être versée au bénéficiaire.
- Un évènement d'ampleur pour communiquer sur nos services et faire venir les jeunes NEET du territoire à la Mission locale : « le village des possibles »
- Agrandissement de nos locaux afin de répondre au plan de relance 2021/2022 : travaux en cours au 36 cours Jean Jaurès

### **Budget prévisionnel 2022**

Le Président donne maintenant la parole à Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier. Après une lecture détaillée des charges et des produits, le budget prévisionnel n'appelle aucune remarque. Il s'équilibre pour un montant de 1 323 946€.

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Monsieur Benoit SIMIAN, Député, remercie le Président pour l'équilibre financier de l'association. Il rappelle l'importance du « vivre ensemble » dans le but de faire avancer le territoire. Il remercie l'Etat pour le maintien des subventions malgré les circonstances de crise, ce qui permet aux communes de poursuivre leur soutien.

Il félicite le travail de l'ensemble du personnel de la Mission Locale ainsi que l'investissement de Jean Jacques CORSAN depuis de nombreuses années au service de la jeunesse du territoire.

Il rappelle également les outils mis en œuvre par le gouvernement (SNU par exemple). Ces outils devront maintenant être généralisés afin de favoriser la cohésion.

Monsieur le Sous-Préfet prend la parole pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la Mission Locale ainsi que son Président. Reprenant l'échange précédent, il rappelle que les valeurs de la République devront toujours être respectées. Après une crise économique puissante, le chômage baisse dans le Médoc toutefois moins rapidement qu'au niveau national. Des actions concrètes sont menées dans le cadre du SPE (Service Public pour l'Emploi) afin de pallier au manque de personnel dans les secteurs d'emploi du territoire (aide aux personnes, bâtiment, viticulture...).

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président clôt la séance.

Jean Jacques CORSAN  
Président